

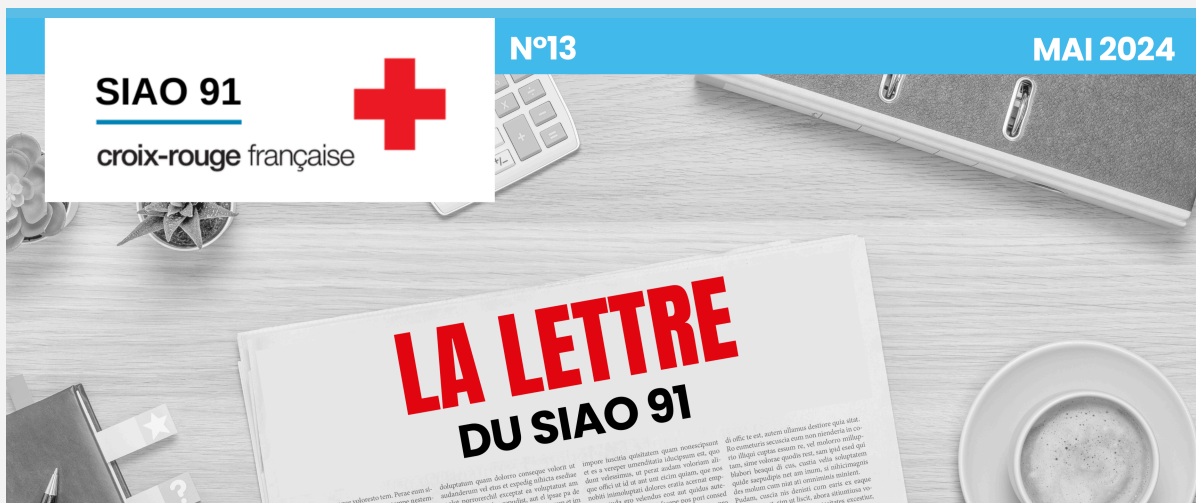
SIAO 91

croix-rouge française



N°13

MAI 2024



FAQ DU SIAO

+ Que se passe-t-il lorsqu'un ménage refuse l'orientation du SIAO ?

Deux cas de figure :

1

Le refus est légitime : le motif exprimé par le ménage est lié à une inadéquation entre sa situation et la place proposée. Le travailleur social est informé, une mise à jour lui est demandée si nécessaire, puis la demande est remise sur liste d'attente sans pénalité.

Le refus n'est pas légitime : la place est adaptée à la situation du ménage mais celui-ci refuse car elle ne répond pas à son souhait.

Exemple : localisation (si la place est située à moins d'1h30 de transport de l'emploi, le refus n'est pas considéré comme légitime), le règlement de la structure, la participation financière, la surface, etc.

→ La **demande est renvoyée au référent social** avec le motif du refus exprimé afin qu'il puisse reprendre la situation avec le ménage

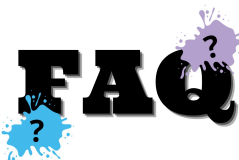
2

→ Le **réfèrent social fait un retour** au SIAO :

- Si le ménage n'est pas prêt à revenir sur sa décision et à accepter une place adaptée, le **SIAO ne pourra pas maintenir la demande sur liste d'attente**.

- Si le ménage est hébergé à l'hôtel par le 115, il risque une **fin de prise en charge**. La décision sera prise par le SIAO en concertation avec ses différents services.

→ Le ménage pourra par la suite exprimer une **nouvelle demande** mais perdra son antériorité et sa priorité le cas échéant.



Vous vous posez des questions sur le fonctionnement du SIAO ? Posez-nous vos questions via [ce lien](#) et nous tenterons d'y répondre dans les prochaines éditions !

LES CHIFFRES d'avril

PÔLE MISE À L'ABRI - 115

En moyenne par jour

3031

PERSONNES MISES À L'ABRI

194PERSONNES EN DEMANDE
DE MISE À L'ABRI**28%**

DE PERSONNES MISES A L'ABRI

PÔLE HÉBERGEMENT ET LOGEMENT TEMPORAIRE

Le mois d'avril en ménages

2481

MÉNAGES EN STRUCTURE
(hors Solibail)

2828

DEMANDES SUR
LISTE D'ATTENTE

56

MÉNAGES ENTRÉS
EN STRUCTURE

Ici pour avoir les indicateurs d'activité de la veille sociale !

L'INFO DU MOIS

+ Confiance Ile-de-France jeune : un dispositif d'aide financière à destination des jeunes...

La Région Ile-de-France et la FAS sont à l'initiative de ce dispositif régional pour les jeunes de moins de 25 ans en insertion et en difficulté d'accès au logement. Cette **aide au paiement du loyer**, d'un montant total maximum de 600 €, est versée directement à l'organisme de logement.

Les critères d'éligibilité pour les jeunes :

- Avoir moins de 25 ans
- Avoir un plafond de ressources à 950 €/mois
- S'inscrire dans un parcours d'insertion par l'un des moyens suivants :
 - Inscription au SIAO → *prendre contact avec nous pour avoir une attestation*
 - Contrat d'engagement jeune
 - Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)
 - Formation professionnelle
 - Alternance
- Être accompagné par un organisme orienteur (Mission Locale, CLLAJ, associations,...)

La labellisation est à faire par le jeune et le partenaire orienteur sur le site de Confiance IdF Jeune: <https://confiance-idf-jeune.fr>.

+ d'information en cliquant [ici](#) ou par mail : confianceidfjeune@federationsolidarite-idf.org

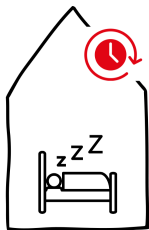
► Le saviez-vous ?

Les jeunes en contrat d'apprentissage bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du SMIC (à savoir, jusqu'à 20 815 € de rémunération brute annuelle en 2023).

ZOOM SUR... les CHRS

+ Un CHRS, c'est quoi ?

C'est un établissement assurant l'**accueil**, le **logement**, l'**accompagnement** et l'**insertion sociale** des personnes et des familles privées de logement ou risquant de l'être en vue de les aider dans une démarche d'accès ou de retour à l'autonomie.



Qui peut y accéder ?
Comment cela fonctionne ?
Quels sont les critères d'accès ?

[Cliquez ici pour tout savoir sur les CHRS !](#)

► Vous souhaitez visualiser les places CHRS en Essonne ?

Consulter la cartographie interactive réalisée par l'Observatoire du SIAO 91 en cliquant [ici](#).
Grâce à celle-ci, vous aurez accès au nom de l'opérateur, à la localisation, au public accueilli, aux spécificités et au nombre de places.

VEILLE SOCIALE

+ Semaine Nationale des Pensions de Famille !

La 4ème édition s'est déroulée du 27 mai au 2 juin. Cet événement a pour objectif d'accentuer la visibilité du dispositif en intégrant la participation des personnes logées.

En Essonne, les pensions de famille ont organisé plusieurs événements :

Pension de famille ALFI - Palaiseau

27 mai - Rencontre des équipes et des résidents autour d'une exposition photos avec un buffet.

Pension de famille EMMAUS - Paray

28 mai - Rencontre des équipes et des résidents, forum santé et repas partagé.

Pension de famille MMMM - Longpont-sur-Orge

29 mai - Portes ouvertes avec les résidents et équipes autour d'une exposition et d'un goûter.

C'est quoi une pension de famille ?

Les pensions de famille accueillent des **isolés** ou **couples sans enfant** en situation d'**isolement** ou en **grande exclusion**. Ces établissements sont conçus avec des espaces collectifs pour favoriser le lien social entre les résidents.

C'est un logement autonome et durable. L'admission peut se faire sur dossier auprès des associations dédiées ou par une demande SI SIAO. Des conditions doivent être remplies : en situation régulière, avoir des ressources stables (au minimum le RSA), dettes encadrées et être autonome.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#).

L'ASTUCE SI SIAO

+ Accéder à l'ensemble des demandes d'un ménage ?

- 1 Rechercher le ménage par : Nom, prénom ou date de naissance ou ID ménage
- 2 Cliquer sur l'onglet **Ménage**
- 3 Cliquer sur "**Accéder aux demandes du ménage**"

Pour accéder à la démarche à suivre en vidéo 📺

Personne(s) concernée(s) Date de début Date de fin Type de demande

Filter sur les personnes jj/mm/aaaa jj/mm/aaaa

Demands insertion (1/1 au total)

1	Total des demandes	1	Demands actives	0	Demands clôturées	0	Demands annulées	0	Demands refusées
---	--------------------	---	-----------------	---	-------------------	---	------------------	---	------------------

Número de Demande	Nombre de personnes	Demandeur principal	Date de la demande	Type de la demande	Statut	Créateur	SIAO Compétent	Structure Premier Accueil	Date de transfert entre structures PA	Structure	Date de début	Date de fin	Demande clôturée
44759580	4	Océane Comarque	14/09/2022	Insertion	Transmise			STATION PRESCRIPTEURS ROUGE					Non

Demands 115 (2/2 au total) Liste des prises en charge

2	Demands hébergement	1	Demands actives	1	Demands clôturées	0	Demands pourvues	0	Demands de prestations
---	---------------------	---	-----------------	---	-------------------	---	------------------	---	------------------------

Número de Demande	Nbre de personnes	Demandeur principal	Date de la demande	Type de demande	Département d'origine	Nom de la structure	Date de début	Date de fin	Demande pourvue	Statut	Type de refus	Motif	Renouv.	Nuits restantes
10377772	4	Océane Comarque	23/03/2023	DH	091	RESADOTEL	23/03/2023	29/03/2023	Oui	Pourvue				
93108705	2	Océane Comarque	05/09/2022	DH	091	Abri de nuit Femmes CRF	05/09/2022	11/09/2022	Oui	Clôturée		Fin de séjour		

Réitérations 115 (0/0 au total)

Murielle GROS - SIAO91 - [Youtube @SIAO91](#)

Des formations sur le logiciel SI SIAO sont dispensées dans nos locaux. Ces formations sont destinées en priorité aux nouveaux utilisateurs du logiciel, mais ouvertes à tous.

→ Pour vous y inscrire : [cliquez ici](#).

REJOIGNEZ-NOUS !

Écouteur (CDI) - Pôle mise à l'abri | 115

Secrétaire - Assistant (CDD) - Pôle mise à l'abri | 115

Travailleur social (CDD) - Pôle mise à l'abri | Cellule de diagnostic et d'orientation

Chargé d'orientation (CDI) - Pôle hébergement et logement temporaire

Merci à toutes et à tous !

Rendez-vous le mois prochain pour une nouvelle newsletter.

SIAO 91 - CROIX-ROUGE Française

41 rue Paul Claudel, 91000 Évry

01.80.45.00.51 | siao.91@croix-rouge.fr

www.siao91.fr

[Se désinscrire](#)